



AVIS DE CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

N°25/015

Direction territoriale du Havre

Le Grand port fluvio-maritime de l'axe Seine (GPFMAS) et la Société VALET-JOILLE TRANSPORTS SARL, dont le siège social est situé 113, Route de Lisieux 27500 TOURVILLE-SUR-PONT-AUDEMER, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bernay sous le numéro SIREN 310 592 118, ont conclu une Convention d'Occupation Temporaire n° 25-052 le 2 juin 2025, portant sur la dépendance du domaine public située Route de la Brèque, sur la commune du Havre, en vue d'une activité de stockage de tracteurs routiers et de remorques Poids-Lourds.

La conclusion de cette Convention d'Occupation Temporaire n'a été précédée d'aucune procédure de sélection ou mise en publicité par application de l'article L.2122-1-2,4° du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, s'agissant du dénouement des relations contractuelles.

Description de la dépendance : une parcelle de terrain revêtu d'une superficie de 5 911 m²

Durée de la convention : 13 mois à compter du 1^{er} avril 2025.

Toute demande de renseignement complémentaire, et notamment toute demande de consultation de la convention n° 25-052 dans le respect des secrets protégés par la loi, peut être formulée au Service Relations Clients – Tel : 02.32.74.69.31 – adresse email : clientzip@haropaport.com

Cette Convention d'Occupation Temporaire est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.